Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 30 Novembre 1910. — No. 4

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Etranger (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France ou l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La Correspondance-Express

Hier, je vis ma jeune amie Lilette qui examinait avec curiosité une carte postale que venait de lui remettre le portier de l'hôtel. Sa physionomie exprimait l'étonnemeut, la malice.

— Tenez, me dit-elle, je vous recommande cette nouvelle forme de correspondance. C'est tout ce qu'il y a de plus moderne et de plus chic.

Lilette connait mes idées, et je discernai dans ses paroles une nuance d'ironie. Elle voulait, évidemment, me "faire monter"

Je pris le bout de bristol. Il avait l'apparence d'une carte postale ordinaire. Seulement, le verso portait imprimées, au lieu d'un paysage ou d'une scène comique, une cinquantaine de phrases alignées sur trois colonnes. Voici ce que je lus du haut en bas de la première colonne.

Ai fait bon voyage.
Ai fait voyage ennuyeux.
La santé est bonne.
Je me sens fatigué.
Je suis malade.
Temps agréable.
Temps très chaud.
Temps très froid.
Temps humide.
La ville est intéressante.
La ville est triste.
La campagne est belle.
La campagne n'est pas belle.
Hôtel très bon.
Hôtel mauvais.
Nourriture saine.
Mauvaise nourriture.

La seconde et la troisième colonnes contenaient des mentions d'un ordre un peu plus intime, qui concernaient le caractère et, si j'ose ainsi parler, l'âme du correspondant:

Regrette que ne soyez pas là.
Vous me manquez beaucoup.
Les affaires vont bien.
Les affaires vont mal.
J'ai pleinement réussi.
Je n'ai pas réussi.
Embrasse les enfants.
Les enfants t'embrassent.
Venez bientôt me rejoindre.
Je vous rejoins bientôt.
J'ai reçu votre lettre.
Avez-vous reçu la mienne?
Je serai bientôt à la maison.
Rappelez-moi au souvenir de tous.
Bonne santé.
Vous attendrai à la gare.

Au-dessus du questionnaire, un avis au lecteur: "Les phrases pointées d'une croix expriment mes sentiments." Le correspondant de Lilette avait scrupuleusement observé ces indications et marqué par une série de croix, soigneusement tracées, qu'il se portait bien, habitait un bon hôtel, souffrait de la température, et se préparait au retour.

— Eh bien! demanda Lilette, n'est-ce pas ingénieux? On est pressé, bousculé; on passe dans une gare. Impossible de se procurer du papier, de l'encre. En moins d'une minute, on s'est acquitté de ses devoirs.

La rusée Lilette me surveillait du coin de l'œil; elle espérait que j'allais monter sur mes grands chevaux et déjà s'amusait de ma colère. Je demeurai très calme.

— En effet, déclarai-je, l'homme qui a inventé cette formule est un homme de génie.

Elle rit—et, quand elle rit, ma petite amie est délicieuse.

—Vous savez, reprit-elle, que ce n'est qu'un jeu. On s'envoie cela en manière de plaisanterie.

Une plaisanterie ? Mais non. Et Lilette le sait bien. Ce jeu est un symbole Comme elle me le déclarait ingénnment, "on est pressé." On est toujours pressé; on n'a plus le temps de réfléchir, de s'arrêter, de s'arêter, de regarder derrière soi; où, plutôt, on ne *veut* pas s'accorder les quelques minutes de méditation nécessaires à l'équilibre d'une parfaite santé morale. Dans cette fébrilité, il y a de l'indifférence, de la paresse. Le voyageur qui, ayant admiré de belles choses ou subi de plaisantes aventures, néglige d'en faire part à ceux qui sont restés au logis, parce que *cela le rase d'écrire*, est un monstrueux égoïste...

En retournant entre mes doigts la"carte de correspondance instantanée" dont ma chère amie Lilette se régalait, je songeais à un certain petit sac de toile, dans lequel la mère de Francisque Sarcey conservait les longues lettres que, durant tant d'années,lui avait dépêchées son fils. Elles sont extraornaires, ces lettres, propres à stupéfier la nouvelle génératien. Partout où il trouvait, le jeune professeur s'imposait l'obligation deles rédiger et je crois bien que cette obligation lui était devenu un plaisir. Il y mettait tout son esprit, tout son coeur. Les plus curieuse se rapportent à l'année 1847.

Sarcey et son camarade About, désireux de se dégourdir les jarrets et de s'instruire, avaient entrepris de parcourir la Bretagne. Ils n'étaient pas riches; les chemins de fer n'existaient pas alors; les voitures coutaient cher; quelquefoisfois, i's grimpaient sur la diligence ou se hissaient sur la charrette d'un roulier accommodant; le plus souvent, ils allaient à pied, allégrement, sac au dos, un refrain aux lèvres' s'asseyant pour souffler aux tables des fermes et des guinguettes. Arrivés au bout de l'étape heureux de vivre, mais exténués ayant dix ou douze lieues dans les jambes, que faisaient-ils? S'étendaient-ils languissamment sur leurs lits, avides de goûter le repos qu'ils avaient assurément gagné? Nullement. Chacun d'eux trempait sa plnme dans l'encrier, couvrait quatre grandes feuilles de caractères microscopiques, scellait soigneusement sa missive, la confiait au facteur. Après quoi, la conscience en paix, ils dînaient de bon appétit, se couchaient, dormaient à poings fermés... Ces narrations sont exquises, improvisées sous le coup de fouet de l'émotion, mouvementées, colorées, pittoresques, pleines de l'excitatian de la marche. Et quelle joie c'était, pour les deux mamans, de suivre de loin les deux garçons qui, gaiement, retraçaient au jour le jour leur odyssée! Vous imaginez-vous l'indignation de Mme Sarcey, de Mme About, si elles avaient reçu un morceau de carton avec ces mots composés par l'imprimeur et soulignés d'une main hâtive:

Nourriture saine.
La campagne est belle.
La ville est triste.

Nos grands-pères ignoraient la carte postale... Tant mieux pour eux! Nous avons la correspondance instantanée. Tant pis pour nous!

LE BONHOMME CHRYSALE.

AVIS

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse à l'Agence Consulaire de France,

216 Portage Avenue,
Winnipeg, Man.

M. M.

Andrieu, François; Blanc, Paul, Auguste; Casteran, Jean, Baptiste; Chevassu, Sylvain; Ferral, Marius, Antonin; Fortin, Antony, Lucien; Gros, Eugène Michel; Lefebvre, Aristide, Henri; Martin, Abel; Meslin, Médéric, Auguste; Philippe, François, Marie; Ponyane, Jean; Sorignet, August; Guitard, Eugène, Charles; Bernier, Emmanuel; Mde. Luquette; Mde. Vve. Vincendon Félix, née Gourroze; Mde. Concairie, née Louise Thibault; Bordegarey, Georges; Boittiaux, Jean, Baptiste; Camajon, Armand; Courrier, Félix; Dufresne Henri; Lybalin, Jean, Régis; Garnier, Vincent, Réné; Gambier, Edmond; Les Epoux Godelaine.

L'Agent Consulaire,
Capt A. André.
Winnipeg, 21 Novembre 1910.



MERCREDI, 30 NOVEMBRE 1910

La Convention des Municipalités

La Convention des Municipalités de la province, tenue à Saint-Boniface, mercredi, jeudi et vendredi, a été un succès considérable.

Depuis la minute où Son Honneur le Maire Bleau souhaita la bienvenue aux délégués jusqu'à la dernière séance, le travail fut poursuivi avec entrain, bonne entente, et, on peut l'espérer, avec profit pour les municipalités.

Voici la liste des délégués:

J. F. C. Menlove, président, Virden; Préfet Forke, Pipestone, vice-président; J. Cardale, Blanchard; Henry Chipperfield, C. Poole, Archie; J. J. Paul, Jas. Plamonden, George Beaupré, et Moise Julius, de Montcalm; Harry Franks, Emerson; A. B. St-John, T. J. Waddell, R. Porter et G.Clarkson,Saskatchewan; Chas. Jacobs, Ste-Rose; D. Thérien, Lorne; Thos. Dunbar, G J Fletcher, Minto; J. D. Ross, J. H. Hughes, Brandon; R. C. Sparling, D. D. McDonald, Dauphin-Town; Norton James, J. A. Gorby, P. S.Ogrysto,J. W.Omrpham et J. G. Harvey, Dauphin; Préfet Banin, M. Collins, H. Bowler et Barney Mry, North Cypress; A. F. LePage, F. A. McIntosh, Rapid City; J. Robinson, North-Folk; Jos. Ladder et J. W. Newton, Langford; W. H. Robinson, Morion; W. W. Dodge, A. Doig Birtle; V.Mager, A. F. Muller,St-Vital; H. Johnstone, J. Borthwick, Hanley; J. Harrower, A. W. Playfair, J. S. Connibeau, O. Fredenson, Chris. Johnson, Argyle; J. B. Fortier, Préfet Henderson, Kildonan; S. Hughes, J. F. Orr. J. J. Barnett,Grandview; J. P. McKibbin, A. M. Waldie, Roblin;Allan Leslie, Cornwallis; John Sly, James Anderson, Westbourne; W. J. Stevens, préfet Houck, W. J. Cochran, Hamiota; John George, Thomson; Issac Allen, Lansdowne; W. P. Thomas, John Kain, J. R. Skelton, Alf. Gould, S. D. Hannah, Arthur; J. R. Shatford, S. Andrew, J. H. Bolton, Pembina; Préfet, Haddow, Rosser; J. H. Davis, Brenda; J. R. Melvin,Edward; F. Jodoin,E. J. Arpin, Taché; D. F. Wilson, Massey River; W. E. Crawford, Hartney; W. Geodbrand, Strathcona; D.L. Livingston, James Flynn, Deloraine Town; R. W. Woods, H. M. Courtney, McDonald; J. T. Later, A. C. Waller, St-Boniface; J. Morrow, Louise; J. W. McKinley, Springfield; Alex. Wilson, W. H. Donald, A. E. Smith, J. W. Burr, Pipestone; R. Thomas, Victoria; Wesley Down, South Cypress; R. Sanders, Wm McRae, St-Andrews; D. Gerrand, Miniota.

• • •

L'hon. M. Coldwell, de qui relève immédiatement les municipalités, voulut bien assister à une séance. Il y a fait un discours très écouté; détail de ce discours: M. Coldwell ne croit pas à l'efficacité des bureaux de contrôle comme il en existe à Winnipeg.

• • •

Le maire Bleau, nos échévins, M. le greffier Côté, se sont multipliés pour rendre agréable le séjour de nos visiteurs au milieu de nous.

De leur côté, nos visiteurs nous ont exprimé avec amabilité leur satisfaction d'être les hôtes de Saint-Boniface. Le *French Town* a été témoin de démonstrations d'amitié vraie entre tous les groupes, et il faut s'en réjouir beaucoup.

• • •

Nous félicitons les organisateurs et organisatrices du banquet de jeudi soir à l'Académie Provencher. On a convié messieurs les délégués à une fête qui était en même temps une oeuvre de bienfaisance. C'est pour l'hospice Taché, en effet, que les dames et les demoiselles de la ville ont travaillé en consentant à servir à ce banquet.

• • •

L'Hôtel-de-ville a été paré pour la Convention. Le soir, la tour, bien illuminée, faisait l'admiration générale.

RÉSOLUTIONS

ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS BILINGUES TENU RÉCEMMENT A ST-BONIFACE

1. Les Instituteurs Bilingues français-anglais croient fermement que la demi-heure donnée pour l'instruction religieuse est insuffisante pour aider efficacement à la formation de l'enfance et demandent respectueusement à qui de droit, de laisser à l'instituteur une plus grande latitude à cet égard, de même qu'en ce qui concerne les exercices religieux dans l'école.

2. S'étant rendu compte que leurs inspecteurs sont réellement surchargés de besogne et ne peuvent de ce fait donner suffisante satisfaction aux nombreuses demandes qui leur sont journellement adressées, soit par les instituteurs, soit par les contribuables eux-mêmes, les instituteurs bilingues français-anglais demandent qu'un assistant soit adjoint aux inspecteurs. Ils réclament avec instance que justice soit enfin rendue.

3. Attendu que le Département de l'Education a publié une liste de livres supplémentaires autorisés, les instituteurs bilingues demandent que le Bureau des Aviseurs y ajoute une série de livres français.

4. Les instituteurs bilingues français-anglais du Manitoba, réunis en convention, réclament instamment du Gouvernement la traduction en français de l'acte des écoles publiques avec les amendements jusqu'à cette date. Ils suggèrent que leurs inspecteurs soient autorisés à nommer, à bref délai, un traducteur de leur choix, chargé de ce travail.

5. Afin de mettre les examens au niveau intellectuel de chaque classe d'enfants, il est suggéré par les instituteurs bilingues français-anglais, qu'un comité d'au moins trois membres compétents soit nommé pour préparer les questions à poser sur chaque matière.

6. Trop peu d'attention étant apportée dans beaucoup d'écoles à la question chauffage et ventilation, et ce souvent par suite de manque de fonds, les instituteurs en convention suggèrent que les commissaires d'écoles soient autorisés à créer pour cet effet une dette plus forte que celle qui leur est actuellement accordée par l'article 144, pourvu que l'évaluation du district excède $12,000.

7. Les membres de l'association remercient cordialement Messieurs les Commissaires de St Boniface qui ont mis si gracieusement à leur disposition l'Ecole Provencher pour les séances du Congrès.

8. L'association remercie la presse de l'intérêt qu'elle a porté à ses séances et de la publicité qu'elle leur a donnée.

A Sa Grandeur Monseigneur Langevin.

Je propose que nous offrions à Monseigneur Langevin nos humbles remerciements pour les bons conseils que sa Grandeur nous a donnés, et le précieux encouragement que sa présence a apporté au milieu de nous.

J. Grymonpré.

Au Rev. Père Hudon, S. J.

Je crois me faire l'écho de toute l'assemblée en demandant que de chaleureux remerciements soient adressés à l'éminent conférencier, qui par son éloquente parole, nous a vraiment fait goûter tous les charmes de notre si belle et toujours si chère langue française.

H. De Moissac.

Le mal dans le dos arrive soudainement et est extrêmement pénible. Il est causé par des rhumatisme des muscles. Un soulagement immédiat sera obtenue par le Liniment de Chamberlain. Vendu par tous les pharmaciens.

Réception à M. l'abbé Jolys

ST PIERRE

22 Nov.—Au matin du 18 novembre, la plateforme de la station du C. P. R. à Otterburne présentait une animation inusitée. La foule débordait de toutes parts. C'étaient les paroissiens de St-Pierre, anxieux de saluer leur Curé, le Révérend Monsieur J. M. A. Jolys, de retour de son voyage autour du monde, et de lui témoigner les sentiments qu'une séparation de dix mois avait encore avivés.

La paroisse de St-Pierre peut être citée comme modèle, lorsqu'il s'agit de manifestations religieuses ou patriotiques. Tous les citoyens, bien unis, la main dans la main, affirment bien haut leurs convictions et leurs sentiments. Bien des fois déjà, on les a vus préparer et même improviser des fêtes dont l'éclat aurait lieu de surprendre partout ailleurs. Mais dans cette circonstance, le cœur aidant, ils se sont surpassés eux-mêmes, on peut le dire.

Le train déposait le Rev. M. Jolys à Otterburne sur les neuf heures et demie. Malgré l'heure trop matinale, une foule compacte se trouva présente pour l'acclamer et lui faire cortège en une longue file de voitures. Dans le village de St-Pierre, tout pavoisé de drapeaux, c'est entre une double haie de personnes joyeuses et émues que le vénéré pasteur gagne son presbytère d'abord, puis son église ornée comme elle ne l'avait jamais été. Au salut avec *Te Deum* d'actions de grâces, l'assistance était aussi nombreuse que le dimanche à la messe. Chacun voulait remercier Dieu d'avoir rendu sain et sauf le Père à ses enfants. Touchante fête de famille, où l'on sentait battre à l'unisson le cœur du Père et les cœurs de tous ses enfants.

Vous croiriez que c'est tout, mais n'oubliez pas que nous sommes à St-Pierre et que le Rév. M. Jolys a su gagner tous les cœurs de ses paroissiens par plus de 30 ans d'un dévouement aussi délicat que généreux.

En se séparant après le salut, rendez-vous fut pris pour le dimanche à huit heures du soir. Aucune salle ne paraissant susceptible de contenir l'assistance, c'est à l'église paroissiale que fut fixée la réunion.

Quelques minutes avant l'heure dite, tout l'emplacement compris en avant de l'église et du presbytère présenta aux regards surpris un spectacle féérique. Comme par enchantement, de longs cordons de lumière sortirent de l'ombre épaisse, formant de brillantes allées; les arbres, les décors, l'arche de verdure élevée pour la circonstance se piquèrent de lumière multicolores, brillant vestibule improvisé à l'église éclairée à giorno. Cette superbe illumination se prolongeait dans un profond lointain par un magnifique embrasement du collège des R. R. Frères.

Mais de tous les décors, le plus beau, sans contredit, était la foule sympathique, joyeuse, enthousiaste qui remplissait la vaste église, faisant siennes les protestations d'affection et de fidélité exprimés par les adresses du préfet de la municipalité M. André Nault et des présidents des diverses sociétés: Union St-Joseph des Métis. M. Stanislas Larivière; Société de St-Jean-Baptiste M. Xavier Joubert; et Union musicale M. Félix Péloquin.

De brillants morceaux exécutés avec entrain par la fanfare rehaussèrent le programme de la soirée.

Une heure et demie, le Rev. M. Jolys tint l'assemblée sous le charme de sa parole, entraînant ses auditeurs à sa suite, dans les montagnes, sur les océans, et au milieu des populations exotiques de la Chine et du Japon.

M. A. Préfontaine M. P. P. résuma en quelques paroles émues, les sentiments de tous et chacun se retira, emportant de cette fête de famille un souvenir ineffaçable.

Une semblable fête, une pareille union de tous les cœurs et de toutes les volontés autour d'un pasteur aimé et respecté, font le plus grand honneur à la paroisse de St-Pierre et manifestent le secret de sa force et de sa prospérité.

UN TEMOIN

"Le Pays"

M. le rédacteur du *Manitoba*,

Veuillez insérer dans votre journal un mot de protestation à propos d'un journal du nom "Le Pays", qui a été distribué dans nos boites à l'hôtel des postes de St-Boniface *sans notre demande*. Ces Messieurs prennent la liberté de faire circuler ce journal par des petits moyens—; et d'après son entête sur trente millions d'esclaves dans le monde, lui seul est libre.

Il va pourtant s'apercevoir qu'il y a des catholiques qui ne tiennent pas à cette triste prose. Gardez vos guenilles, messieurs du Pays de Montréal.

J.-B. L...

Crippen est pendu

Londres. 23—Crippen a été pendu ce matin à 9,02 hrs.

Par une des plus froides journées de brume que Londres ait encore eues cet automne, le docteur Crippen, meurtrier de Belle Elmore son épouse, a payé sa dette à la société. Cependant que des groupes de gens du peuple, hommes, femmes et enfants, circulaient à l'entour de la sombre prison. Il n'y a pas eu de désordre ni de manifestation.

Toutes les précautions nécessaires avaient été prises pour que cette terrible fin de drame n'eût de témoins que ceux que la loi exige pour une exécution capitale. Une immense toile avait été tendue au-dessus du mur de la prison de Pentonville, dans un des quartiers pauvres et populeux de Londres, afin que même des maisons voisines on ne put suivre les péripéties de l'horrible spectacle.

Il y a beaucoup de croup qen dant les journées froides du commencement de l'hiver. Les parents des jennes enfants doivent être préparés. Tout ce qu'il faut c'est une bouteille de Remède pour la Toux de Chamberlain. Bien des mères en gardent toujours chez elles et il ne les a jamais désappointées. Vendu par tous les pharmaciens.

Feu Mme Paquin

Mercredi dernier, décédait à l'hôpital de Saint-Boniface, Marie Allaire, épouse de M. Adélard Paquin, de cette ville.

Madame Paquin était malade depuis assez longtemps. Elle avait cependant ressenti un mieux considerable tout récemment; l'aggravation du mal et le dénouement ont donc été une surprise bien douloureuse pour sa famille.

La défunte avait quarante-neuf ans; elle était mère d'une nombreuse famille dont plusieurs membres sont déjà établis Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne et des Dames Patronesses de l'Hopital et son décès est amèrement regretté non-seulement au foyer dont elle était l'âme, mais aussi par de nombreuses connaissances.

A notre estimé concitoyen, M. Adélard Paquin et à sa famille, nous offrons notre vive sympathie dans leur épreuve.

Il y a une grande abondance de tributs floraux, d'offrandes de messe et de bouquets spirituels. Doux souvenir à la morte!

Les funérailles ont eu lieu mardi matin, à la cathédrale.

L'assistance était nombreuse.

Madame Paquin a été portée du corbillard à l'église par ses fils, qui ont voulu rendre ce dernier service à leur mère.

La messe de requiem a été chantée par Mgr Dugas, avec diacre et sous-diacre.

FEU MADAME LAURIN

Madame Emilia Laurin, décédée le 28 novembre à l'âge de 29 ans.

Elle était fille de M. et Mme. Adélard Paquin de Saint-Boniface.

Elle se maria avec M. Armand Laurin l'année dernière, le 15 octobre.

Après leur voyage de noces, ils allèrent s'établir à Lorette.

Mde Laurin laisse son mari et ses parents pour pleurer sa perte.

Quand un rhume est bien entré dans le système, cela prend un traitement de plusieurs jours pour le guérir et le meilleur remède est celui de Chamberlain pour la Toux. Il guérira plus vite que n'importe quel autre, et laissera le système dans une condition naturelle et saine Vendu par tons les pharmrciens

DECES

M. Alphonse Adolphe, de Lorette, Man decédé à l'âge de 37 ans.

Les funérailles ont eut lieu lundi, le 28 novembre à 9 henros A. M., à l'église de Lorette. Il laisse une femme et deux jeunes filles, 7 et 4 ans.

Menus Propos

On sait que Tarascon en voulut longtemps à Alphonse Daudet de son "Tartarin". Eh bien! aux jours de rancune succèdent enfin de légitimes sentiments d'orgueil et même de reconnaissance. Tarascon veut aujourd'hui élever une statue à celui qui l'a rendu célèbre dans le monde entier.

Depuis vingt ans nombre d'étrangers ne s'arrêtaient à Tarascon que pour voir la pharmacie de Bézuquet, l'armurerie du Costecalde, la villa de Tartarin. Le roman d'Alphonse Daudet en un mot était devenu quasiment le guide de la ville où séjourna le bon roi René. Tous les paysages qu'il a décrits, on voulait les voir. Le roman qui souleva tant de colères devenait une source de richesses pour la cité de la Tarasque.

Et comme tous les touristes s'étonnaient qu'un auteur aussi connu que Daudet n'eût pas sa statue à Tarascon, les Tarasconais, qui sont de bons méridionaux au fond et avisés, décidèrent qu'à l'exemple de Paris et de Nîmes, ils consacreraient un monument à celui qui redonnait un nouveau lustre à leur ville.

Menus Propos

LES IMBROGLIOS DU MARIAGE

On vient de célébrer à Lombers, près d'Albi,(Tarn), le mariage d'un veuf avec une fille âgée, ce qui n'a rien d'extraordinaire en soi.

Mais ce veuf se trouve être le beaupère du frère de la mariée, qui sera donc la belle-mère de son frère, et, à la fois, la tante et la grand-tante des deux filles de celui-ci

Le marié, tout en étant beaupère du frère de son épouse, sera aussi son beau-frère, et l'oncle et grand-oncle de ses filles.

De plus, une autre fille du marié a épousé un frère de la première épouse du frère de la mariée... Mais arrêtons là cet imbroglio, qui se compliquera encore si les nouveaux époux ont des enfants.

—M Turner, de la Standard Plumbing Company, est à se construire une boutique de plombage sur l'Avenue Provencher. M. C. Senécal en est le contracteur.

Canadian Northern Branch Lines Company

Avis est par les présentes donné qu'à la prochaine session du Parlement du Canada demande sera faite d'une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Canadian Northern Branch Lines Company," avec les pouvoirs de construire les voies ferrées suivantes:

(a) De Grosse Ile, Manitoba, vers le nord aux Grands Rapides, avec embranchement à Sturgeon Bay.

(b) De Wassewa, vers l'ouest et le nord à ou aux environs de Ethelbert.

(c) De Yorkton vers le nord à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(d) De Craven vers le Nord Est, à ou aux environs de Hudson Bay Junction.

(e) De Craven, vers l'est pour rejoindre l'embranchement Rossburn du chemin de fer Canadien Nord, à l'Est de Yorkton.

(f) De Craven, vers le Nord en passant à ou près de Humboldt à ou aux environs de Prince Albert.

(g) De la ligne sus-mentionnée (d) vers l'Ouest à un point entre Davidson et Aylesbury.

(h) D'un point entre Brancepeth et Kinistino, vers le Nord Est à ou aux environs de Pas Mission.

(i) De la ligne (d) dans le ou près du Township 40, Rang 7-w-2e méridien, vers l'Ouest à ou aux environs de Lac Jack Fish, au nord ouest de North Battleford.

(j) De ou des environs de Moose Jaw, vers le Nord Ouest pour rejoindre la ligne Vegreville-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord entre Camrose et Stettler.

(k) De la frontière internationale près du Rang 7 W-4° méridion, vers le Nord et vers l'Est à un point pres de ou à l'Ouest de Battleford.

(l) De ou des environs de Macleod, vers le Nord Est à la ligne Saskatoon-Calgary du Chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4° méridien

(m) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W- 4° méridien viâ Cardston à ou aux environs de Pincher

(n) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord dans les ou près des Rangs de 1 à 4 W-4° méridien, vers le Nord Ouest viâ Taber à une jonction sur la ligne (l)

(o) De la ligne Maryfield-Lethbridge du chemin de fer Canadien Nord entre les Rangs 1 et 10 W-4° méridien, vers le Nord Ouest à un point dans les ou aux environs des Townships de 20 à 23 Rang 6 W-5° méridien.

(p) De Lloydmisnster, vers le Nord Ouest et vers l'Ouest à Bruderheim.

(q) De la voie ferrée Edmonton-Lac des Esclaves, au nord de Morinville à un point dans le ou près du Tp. 56, Rang 8 W-5° méridien.

(r) De ou des environs de Fort Pitt, vers le Nord Ouest à la Rivière Athabasca.

Avec le pouvoir d'acquérir des vaisseaux et d'établir des lignes de navigation, d'acquérir des quais, des élévateurs et autres facilité de transport, d'exploiter et de se servir de la force motrice électrique ou autre, et de disposer du surplus de cette force, de construire et d'exploiter des lignes téléphoniques ou télégraphiques et de collecter des droits pour l'usage des dites lignes, aussi de determiner la nature et le montant des obligations qui doivent être émises en vertu de ces lignes autorisées et la manière d'émettre telles obligations, aussi le pouvoir de se fusionner avec; d'autres compagnies, de partager les pouvoirs, les actions et les obligations de toute compagnie, aussi le pouvoir d'acquérir par construction ou autrement des hotels, des restaurants et des parcs, et d'émettre des obligations sur les propriétés de la Compagnie autres que ses voies ferrées; en sus de tous pouvoirs ordinaires et coutumiers.

GERARD RUEL

Sollicitenr pour les réquérants

Daté à Toronto, ce 10ème jour de Nov. 1910

Cité de Saint-Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales (à moins d'en être empêché par une petition telle que ci-après mentionné) à être payé par taxes spéciales les travaux tels que ci-dessous mentionnés:

L'ouverture de la rue D'Orsonnens à travers les lots 53 et 54, du lot de paroisse 82, plan 651 ainsi que l'ouverture des ruelles à travers les dits lots 53 et 54 de la limite sud des blocs 2 et 6 à la limite nord des blocs 3 et 7 plan 1441.

Le terrassement et nivellement de cette rue et de ces ruelles proposées. Coût approximatif $3468 00.

La Cité émettra des debentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage, et côtisera et prélèvera annuellement les taxes de frontage égales et uniformes sur tous les lots des blocs 1 à 8 du plan 1441 et sur les dits lots 53 et 54 pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites debentures en trente années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an sur la dette créée et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement

Et, à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété ne petitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la côtisation requise pour en payer le coût la dite Cité de St-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter le dit ouvrage comme susdit et à imposer et à prélever une taxe spéciale comme dit ci-dessus.

St-Boniface le 30 Novembre 1910

(par ordre) J. B. COTE
Greffier

Cité de St-Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cite de St-Boniface a décidé de faire comme améliorations locales, (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une petition telle que ci après mentionnée; à être payé par taxes spéciales les travaux tels que ci-dessous mentionnés:

L'ouverture de la rue Hill à travers le lot 5 du bloc 17, plan 386; l'ouverture de la rue Arnold à travers le lot 3 bloc 17 plan 386 et les lots 26 et 27 du bloc 17 plan 368; l'ouverture de la rue Champlain à travers les lots 11, 12 et 13 du bloc 36 plan 386; l'ouverture de la rue Genthon projetée à travers les lots 6 et 7 du bloc 36 plan 386

Coût approximatif $7428.00.

La Cité émettra des débentures d'améliorations locales pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage, et côtisera et prélèvera annuellement des taxes de frontage égales et uniforme sur toutes les propriétés telles que ci-dessous énumérées:

Les lots B, C, D, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 42, 43, 44 et 45 plan 651; et sur toutes autres propriétés qui auront frontage sur ces différentes rues, à partir de la rue Dubuc à la rue Niverville pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en trente années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an sur la dette créée et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et, à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété reelle affectee, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété ne petitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et la côtisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de St-Boniface pourra, sans autre avis, proceder à faire exécuter le dit ouvrage comme susdit et à imposer et à prélever une taxe spéciale comme dit ci-dessus.

St-Boniface le 30 Novembre 1910.

(par ordre) J. B. COTE.
Greffier

NAISSANCE

A Winnipeg, le 24 novembre, la femme de M. Jos. L. Giroux, 194 Rue Home, un garçon.

LE HUSSARD

Désinvolte et charmant, impossible à dompter,
Mauvais sujet, brillant, dépensant sans compter,
Toujours victorieux sur les champs de bataille,
Dans les combats d'Eros, aucun n'était de taille
A lutter avec lui........................
..................Bravement, il partait
Quand IL le lui disait.........................
Il était tout joyeux de courir là-bas
Vers les pays aimés où toujours l'on se bat
Son shako, sa pelisse aux couleurs éclatantes,
Et son dolman marron, bleu, vert, gris, amarante,
Sa ceinture écarlate à sabretache en cuir.
Avec cet uniforme impossible de fuir...

....

Il s'en allait, avec une pointe à la lèvre,
Moderne Cyrano, comme lui, plein de fièvre,
D'amour et de bons mots et, grand casseur de cœurs,
Ayant appris à vivre, il savait comme on meurt.

Gratitude

Mme Félix Chénier et sa famille nous prient de transmettre aux nombreux amis qui leur ont donné de si vives sympathies à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Chénier, l'expression d'une gratitude profonde.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une servante de salle à dîner. S'adresser à l'Hôtel St-George. Saint-Boniface.

—M. Emmanuel Couture annonce que son écurie sera ouverte au public samedi le 3 Décembre.

La Bearine nourrit le cuir chevelu sec et malade, elle adoucit et stimule les cheveux. 50 sous le pot.

—On demande une servante S'adresser à Mde Edouard Guilbault No. 52 Rue La Vérendrye St-Boniface.

—Les sièges réservés pour la messe de minuit sont en vente à 25 c chaque, au magasin de M. J. B. Leclec.

—Soirée du Club *Le Voyageur* jeudi soir à 8 h p m. "*En Route*" Le président fera sa première sortie ce soir-là.

—Nos félicitations cordiales à M. Ed. Beaudry, étudiant en droit qui vient de subir avec succès son premier examen.

—M. Alexandre Bernier, E. E. D. vient d'être reçu avocat. Ses amis lui ont fait une très aimable démonstration lundi soir chez Mme Bernier.

—M. J. E. Cyr vient d'être nommé par le gouvernement fédérale Surintendant des Travaux Publics à Winnipeg. Nous offrons nos cordiales félicitations à M. Cyr.

—On demande une servante dans une famille canadienne de deux personnes. Bons gages. S'adresser à Mme F. E. Miller, 518 Heatherington Avenue, Winnipeg. Prenez les chars de la "Belt Line"

—Perdu, chien noir, poil lisse, taches jaunes sur les pattes et autour des yeux, collier de cuir portant plaque de taxes No 112. Récompense à la personne qui ramènera l'animal à son propriétaire; 51 rue Hamel, St-Boniface

—Le *Voyageur* a fait sa première sortie jeudi soir. Il n'y avait pas beaucoup de neige, mais il y avait beaucoup d'enthousiasme quand même. Les raquetteurs ont passé dans nos rues en chantant; ils ont *manifesté* particulièrement devant les résidences de leurs officiers. Il y eut ensuite dîner, musique et discours à la salle du Club *Crescit eundo.*

L'effet salutaire du fer dans le corps affaibli par la maladie, le surcroît de travail ou l'anémie est bien connu. Le Ferrovim est une préparation qui fournit cet élement précieux de la maniére la plus efficace, en combinant avec les qualités nutritives du boeuf, l'action légèrement stimulante du vin de Xèrès. Le Ferrovim coute $1 la bouteille chez les pharmaciens.

Terrible Explosion

La terrible explosion qui a détruit les ateliers du journal "*Le Patriote de l'Ouest*" à Duck Lake, Sask., le 12 novembre, a fait des victimes.

M. Charles Schmitt, fermier à l'Ecole Industrielle, a été mortellement brûlé et a succombé dans d'atroces souffrances 2 jours après; ses fils ont été aussi atteints grièvement et l'on craint beaucoup pour leur vie.

M. l'abbé Leboucher et 3 autres personnes ont reçu de graves brûlures qui, sans mettre leurs jours en danger, sont très graves.

L'incendie provoqué par l'explosion, a détruit les ateliers en quelques minutes Les pertes matérielles sont évaluées à environ $ 10.000 réparties ainsi: Matériel d'imprimerie $ 3.500, bâtisses $ 1.500, et la rare bibliothèque du P. Morice $ 5.000. Les assurances pour le matériel et les bâtiments s'élèvent à $ 2.500.

Le lendemain de cette catastrophe, Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, devait bénir le journal et les presses.

Dans cette triste circonstance, aux directeurs de la "*Bonne Presse*" nous offrons nos plus sincères sympathies.

—Jeudi, vendredi et samedi pour la première fois sera joué le nouveau drame "Le Roi" M. J. K. Hackett a une bonne réputation et voyage avec une bonne troupe, il joue au Théâtre Winnipeg depuis lundi soir. Lundi prochain, Mme Maud Powell grande violoniste donnera un concert dans le même théâtre, et jeudi, vendredi et samedi la brillante opéra the Honeymoon. Vaudeville au Théâtre Walker.

Rural Municipality of Tache

STATEMENT OF RECEIPT & EXPENDITURES

From January 1st 1910, to October 31st 1910.

RECEIPTS

Balance on hand December 31st 1909		$2932 46
Balance in Bank December 31st 1909		$4661 82
Cash collected		$1570 50
Notes Discounted		$3000 00

EXPENDITURES

Public Works Ward	No 1 $779 29		
	No 2 462 44		
	No 3 381 22		
	No 4 58 89		
	No 5 73 67		
	No 6 585 91	2341 42	
Schools		4720 62	
Noxious Weeds		680 35	
General Expenses		674 53	
Wolf Bounty		120 00	
Miscellaneous		2304 97	
District Levy Municipal Commissionner		320 27	
Drainage Commissionner		2543 01	
Redemption of Land		1018 20	
Balance on hand		87 29	
Balance in Bank overdrawn			642 88
		14810 66	14810 66

TRIAL BALANCE

	Assets	Liabilities
Uncollected Taxes	5716 24	
Uncollectable taxes	269 93	
Bills payable		7750 00
La Banque d'Hochelaga		642 88
Agreement for sale	198 70	
Tax Certificates	1303 84	
Redemptions		53 71
Contractors, Security deposits		75 00
Licenses		25 00
Provincial Treasurer (re-Wolf Bty).	2 00	
Tax Sale	35 19	
Seed Grain Notes	53 51	
Municipal building	3933 46	
Drainage Commis'er		219 71
N. L. Bailey		11 37
Tax overpaid		4 50
Rev. A.C. Bal' to credit		10011 26
Miscellaneous	7184 27	
Cash on hand	87 29	
	$18783 43	$18783 43

Certified Correct,
Lorette, November 15th 1910

E. J. R. ARPIN, Sec.-Treas.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée Annuelle des membres de la Société d'Agriculture de Morris No. 1 et de St. Jean-Baptiste aura lieu le 12 décembre 1910 à la Salle C. M. B. A. à 1 heure P. M pour recevoir le rapport annuel des opérations de 1909-1910 finissant le 30 Novembre 1910 et pour élire les directeurs pour l'année 1911.

JOSEPH BARIL

Société d'Agriculture de Morris No. 1 St Jean-Baptiste 1910

7 nov. 1910

AVIS

Avis est par les présentes donné; qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine Session, par le "Canadian Western Railway Company, Incorporée par le "Chapitre 69, Statuts du Canada" 1909 d'un acte:

1o Etendant le temps pour la construction et l achèvement des lignes de la Compagnie.

2o. Amendant la section I de l'acte d'Incorporation en y substituant les noms d'autres personnes comme Directeurs Provisoires.

3o. Permettant à la dite Compagnie de passer des contrats avec d'autres Compagnies, et aussi pour d'autres fins.

Hough, Campbell & Ferguson, Winnipeg
Avocats de la Compagnie requérante

—Première bordée sérieuse de neige, vendredi dernier. Les chemins d'hiver sont en bon état

AVIS.

Avis est par les présentes donné que Thomas Bell, de la ville de Winnipeg, dans la province du Manitoba, propriétaire d'hotel, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un bill de divorce contre sa femme, Adella Bernice Bell, de la dite ville de Winnipeg, dans le Manitoba, pour cause d'adulterie.

Daté à Winnipeg, dans la Province de Manitoba, ce 15ème jour d'octobre A. D. 1910.

PHILIPPS & WHITLA.
Solliciteurs pour le demandeur

FEUILLETON DU MANITOBA

Un Mariage Telegraphique

No 2

— Mais comment savez-vous cela?

— Comment je le sais? mais par une lettre que j'ai reçue d'une dame de la Visitation d'Avignon, où la jeune fille a été élevée.

— Pour rien, peut-être?

— Qu'importe, pourvu qu'elle le soit. Elle compte, paraît-il, cinq à six quartiers de noblesse.

— Ajoutez "pour le moins", puisque vous y êtes. Tenez, vous me faites rire... Quand on a tant de quartiers, on devrait avoir, au moins, une maison dans chaque et l'on ne serait pas obligé de courir les bureaux de poste. Mais ce que je dis là ma chère, n'est pas pour vous, car vous n'êtes pas dans ce cas.

— C'est ce qui vous trompe, Sophie, réplique sèchement Mlle Francine Leréal. Mettez-vous bien dans l'esprit, au contraire, que je compte traiter cette enfant d'égale à égale et que si je ne descends pas de si haute lignée, s'il y a eu des mésalliances dans ma famille; si je porte aujourd'hui un nom roturier, mes ancêtres faisaient au moins partie de la noblesse de robe et avaient des droits et des titres, que je vous montrerai, quand vous le voudrez. Mais, je suppose que vous n'y êtes pas sensible? A la façon dont je viens de vous entendre parler des quartiers de noblesse que vous confondez avec ceux d'une ville, je suis certaine de ce que vous comprendriez à la date et aux signatures de vieux parchemins... Aussi je vous éviterai la peine d'y mettre le nez, seulement retenez bien qu'il n'y a pas plus de déshonneur à courir après un bureau de poste qu'il n'y en a pour les marchands à courir après la pratique.

A cette dernière réflexion, Mlle Sophie se leva pour prendre congé, et un œil observateur eût découvert sur ses traits une grimace significative qui voulait dire: Cette course-là donne au moins la fortune! Moi, Sophie Fouchard, je puis l'attester.

Mais Mlle Leréal ne vit rien et ne se douta jamais que sa petite malice, quoique bien légitime, ferait sur son amie tache d'huile.

— Au revoir, Sophie! à demain! dit-elle en reconduisant la visiteuse; puis elle s'empressa de continuer ses préparatifs de réception un moment interrompus.

— Vite, vite, Annette, dépêchez-vous donc! Voilà l'omnibus! Et il n'y a rien de prêt? Que vous êtes lente, ma pauvre fille, seule, vous vous chargez de me faire gagner le paradis...

Et ce disant Mlle Francine allait, venait essuyant à droite une louche monumentale, tandis qu'à gauche elle rangeait avec art des cuillers à ragoût, tout cela aux dépens des compotiers qui protestaient contre ce luxe inaccoutumé, en laissant rouler sur la nappe les fruits dont ils étaient pyramidalement chargés.

Grâce à cette petite réception de fraises et de cerises, Mlle Leréal faillit être prise par son aide en flagrant délit de détails peu aristocratiques, et c'est à peine si elle eût le temps de rajuster sa coiffure de dentelle noire et de prendre cet air digne et magistral qui devait révéler l'arrière-petite-fille d'un premier président

Ce fut donc de son médium sonore qu'elle entonna le bonjour réglementaire et qu'elle souhaita la bienvenue à Mirielle. Celle-ci à son tour, trouva quelque chose d'aimable à dire à la vieille demoiselle, car, malgré la gravité à laquelle elle se croyait obligée, elle daigna sourire. Puis elle observa attentivement la nouvelle venue et la première impression fut favorable sans doute, car il était aisé de voir Mlle Francine se dépouiller par gradation de sa noblesse de robe, pour revêtir un naturel plus hospitalier à l'égard de la pauvre petite voyageuse qui prisait si fort la sympathie et l'affection.

Aussi, à la fin du dîner, pendant lequel la maîtresse de maison comptait montrer à Mlle de Boisfleury tout son savoir vivre, lui donner une haute idée de son habitude du monde, des réceptions... et qu'à cette effet, elle eût renversé deux verres de Baccarat, après s'être préalablement embarrassée de sa longue cuiller à ragoût en l'entortillant dans ses manches, elle vit que cette représentation ne lui réussissait pas et décida "in petto" que le lendemain et les jours suivants ce serait une noble simplicité qui présiedrait au repas.........

—Mademoiselle Mirielle, disait le même soir la bonne sœur, pensez-vous que vous vous accoutumerez dans ce pays?

— Je ne sais, ma chère sœur, c'est si nouveau! Du reste, il le faudra bien, dit-elle tristement. Cependant, je crois que ma receveuse sera indulgente et bonne, vu l'empressement qu'elle a mis à me recevoir. Mais, dites-moi, sœur Marthe, quel âge lui donnez-vous à cette demoiselle?

— Oh! la cinquantaine, au moins!

— Alors, c'est très respectueusement qu'il faudra lui parler! Ne jamais rire peut-être? Mon Dieu, que ce sera triste! Pourtant, si je lui vois renverser ses cristaux tous les jours, et tous les jours se perdre dans sa vaisselle plate, il me sera impossible de rester sérieuse et, jugez de l'effet produit, si elle venait à se douter que je ris!......

De son côté Mlle Françine ne laissait pas chômer sa langue et quoiqu'elle eût dit "A demain" à son amie Sophie, le même soir elle la voyait revenir et c'était avec empressement qu'elle lui répondait:

— Oui, ma chère, elle est très jolie, cette enfant! Elle a des cheveux blonds tout ondulés, deux yeux noirs superbes, un nez, une bouche!... je ne voué dis que ça! Elle n'est point très grande, mais si bien tournée! Puis, une main comme je n'en ai pas vu! Du reste, vous jugerez par vous-même...

— Mais, Francine, vous ne me parlez pas de son esprit, de ses talents?

— Ses talents! ma pauvre Sophie, vous n'y pensez pas... Vous ne me voyez pas lui demandant un dessin ou encore une romance, après un voyage pareil! Quant à l'esprit, elle en a! Bien qu'elle ait très peu parlé, j'ai compris qu'elle était aimable. Je crois même qu'elle aime à rire et qu'en un mot, nous ferons bon ménage, car moi aussi, je suis très gaie!...

Mlle Sophie aurait pu répondre à cette dernière assertion qu'elle ne s'était jamais aperçue de cette gaieté que Mlle Leréal venait de s'octroyer, mais elle était trop occupée de Mirielle, pour penser à autre chose, et les détails qui venaient de lui être communiqués au sujet de la jeune fille furent dits, redits et colportés dans tout le bourg et arrière-bourg de B.

III

— Mademoiselle Mirielle, je vous souhaite le bonjour! Permettez-moi de vous embrasser, car l'omnibus attend...

Et se penchant sur le lit blanc de la voyageuse, la bonne sœur Marthe dépose sur sa joue rose un retentissant baiser.

— Déjà! dit-elle, Oh! mon Dieu! Je vais donc rester seule!...

Et ses larmes coulaient abondamment.

— Allons, ne pleurez pas ainsi, Mademoiselle, mettez votre confiance en Dieu! Vous savez bien ce que dit notre Mère? "Vous êtes l'enfant gatée de la Providence!" et, en disant cela, elle disparut, laissant la pauvre Mirielle désolée.

Elle pleura longtemps... Les jours heureux de son enfance se retraçaient à sa mémoire, le nom de ses amies folâtres et rieuses lui venait sur les lèvres, le souvenir du bon papa du Garnac réveillait le chagrin de l'avoir quitté, et l'avenir se montrait à elle, plus noir que l'encre de Chine dont elle se servait au couvent. Cependant les paroles de la bonne sœur lui revinrent à la mémoire et se rappelant combien la Providence, en effet, avait veillé sur elle, elle se calma et reprit espoir.

Mais le sommeil avait fui!... La jeune fille se leva résolument et une fervente prière ayant ranimé son courage, elle jeta un regard sur cette chambre qui devait être la sienne; puis chercha à s'y installer le plus agréablement possible. Du reste, tout était propre et ne manquait pas d'élégance, quoique très simple: des rideaux bien blancs garnissaient le lit et la fenêtre de laquelle on découvrait un panorama superbe. Les montagnes de la Lozère ont quelque chose de triste, de sévère, mais de grand. Il semble que ces blocs de granit ou de basalte qui laissent passer sur leurs cimes le vent et les orages, le linceul de l'hiver et les ardeurs brûlantes du soleil de juillet, ont dans leur aspect rude et sauvage un charme secret qui attire, fascine même. Est-ce la forêt de sapins verts, le torrents qui cascade ou la bruyère rose, qui captive les regards de Mirielle? Ou bien encore, songe-t-elle à ses Alpes bien-aimées et a-t-elle trouvé un côté qui les lui rappelle?

Quelque chose, sans doute, lui a parlé au cœur, car elle place une petite table dans l'embrasure même de la croisée, y dispose ses livres, son pupitre, et se promet à elle-même que ce sera sa place favorite.

Dans un des coins plus obscurs de l'appartement elle aperçoit une bibliothèque. "Oh! quel bonheur! s'écrie-t-elle, et combien Mlle Leréal est bonne!"

Et la voilà qui écarte les rideaux et qui saisit un volume espérant retrouver ses auteurs favoris. Elle l'ouvre... Cruelle déception! C'est un traité de jurisprudence. Une reliure rouge attire son attention c'est le Code civil!

Pauvre Mirielle! Elle aurait pu compléter son instruction déjà si variée, en apprenant là le nom de tous les jurisconsultes fameux, car ils y étaient tous... et force lui fut de se rappeler qu'elle était chez la petite-fille d'un premier président. Aussi se hâta-t-elle de refermer soigneusement tous ces volumes, en se promettant, comme maître corbeau, "qu'on ne l'y prendrait plus".

A suivre

Festival Francais

Par suite d'une faveur toute particulière, nous avons pu assister à l'une des dernières répétitions de "La Petite Chocolatière" qui doit être jouée au "Winnipeg Théatre" le 19 Décembre prochain et nous avons remarqué l'entrain et la précision avec laquelle les acteurs du Club Dramatique Français jouaient cette comédie.

La promesse qu'ils nous ont faite de nous donner pour leur première soirée quelque chose qui sorte vraiment des représentations ordinaires d'amateurs est déjà tenue d'avance, dès le cours des répétitions.

Nous devons faire remarquer à nos lecteurs les deux points suivants: d'abord, le prix des places qui a été fixé comme suit: Loges: $1.50; Premiers Rangs de Fauteuils d'Orchestre: $1,00; Derniers rangs de Fauteuils d'Orchestre: 75c; Premiers Rangs de Fauteuils de Balcon: 75c; Derniers Rangs de Fauteuils de Balcon: 50c; Premiers Rangs de Galerie: 50c; Derniers Rangs de Galerie: 25c.

Ensuite, le mode de vente des billets; ces billets seront mis en vente dès cette semaines par des amis du Club qui se sont chargés de la vente. Ces billets sont provisoires et devront être échangés au Bureau de Location du Winnipeg Théatre à partir du jeudi 15 décembre prochain.

Toutes les places peuvent être retenues à l'avance, sauf les places à 25c que l'on pourra obtenir comme d'ailleurs un certain nombre des autres places, directement au théâtre.

Municipality of DeSalaberry

STATEMENT SHOWING THE FINANCIAL STANDING OF THE RURAL MUNICIPALITY OF DESALABERRY, UP TO THE FIRST DAY OF NOVEMBER 1910.

Cash on hand on 1st January 1910	é 2,354.37
Cash collected since 1st January 1910	11,685.73
	$14,040.10
Expenditure since 1st January 1910	13,147.20
Balance on hand 1st November 1910	$ 892.90
Amount of uncollected taxes	22,773 95
Uncollected Drainage Taxes	6,472.76
Total of Assets	$30,139 61

LIABILITIES

School District :—	
St Pierre Nord	$ 365 00
St Pierre Centre	2,920.00
St Pierre Sud	565 00
Iberville	950.00
St Nicholas	437.77
Levis	670.09
LaRochelle	440.06
Ste Elizabeth	293.82
North Star	452.00
Empress	739.50
Rosétta	148.00
Kindswood	33.20
Ste Gèneviève	440 00
Union Point	34.50
Morais	740.00
St Antoine	18.50
Otterburne	550.00
Dufrost	896,00
Municipal Commissioner	191 55
Municipal Officers	108.00
La Banque d'Hochelaga	5,000.00
Drainage Commissioner	7,110.34
	$23,103.18
Surplus	$7,036.43

Dated at St Pierre, this 4th day of November 1910.

PAUL CHENARD,
Municipality of DeSalaberry.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes: l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 601.

—Madame Renaud, No. 551 Rue Taché, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

AVIS PUBLIC

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de Carillon sera tenue à St-Pierre, dans la Salle Municipale, jeudi, le 8 décembre 1910 à 2 heures p. m.

Daté à St-Pierre, Manitoba, le 1er novembre 1910.

Paul Chenard
Sec. Trésorier
Société d'Agriculture de Carilon